

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le lundi 4 mai 2026 à 18 heures 35 au 5160, boulevard Décarie à Montréal, sous la présidence de monsieur Sonny Moroz le maire suppléant, et à laquelle les personnes suivantes sont également présentes :

PRÉSENCES :

Alexandre Teodoresco, conseiller du district de Loyola;
 Émilie Brière, conseillère du district de Côte-des-Neiges;
 Milany Thiagarajah, conseillère du district de Darlington;
 Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur de l'arrondissement;
 Chantal Hooper, directrice des travaux publics;
 Fimba Tankoano, directeur de la culture, des sports, des loisirs développement social;
 Samir Admo, directeur de l'aménagement urbain et de la mobilité;
 Julie Faraldo-Boulet, secrétaire d'arrondissement;
 Nadia Sofia Matos Fernandes, secrétaire-recherchiste.

Absence : Stephanie Valenzuela, mairesse de l'arrondissement

RÉSOLUTION CA26 170098

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2026 à 18 heures 30 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

RÉSOLUTION CA26 170099

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce tenue le 13 avril 2026 à 19 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



10.03

10.04 - PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Alexandre Teodoresco	• Ménage du printemps – enjeux • Nids-de-poule • Importance de rapporter les problématiques au 311 • Balcon-fête – 16 au 17 mai 2026 • Forum stratégique sur les grands projets – Chambre de commerce du Montréal métropolitain
Émilie Brière	• Journée internationale des pompiers • Modification du règlement de régie interne du conseil d'arrondissement • Forum des grands projets
Milany Thiagarajah	• Mois du patrimoine asiatique • Défi sportif Altergo 2026 • Micro-crédit Montréal • Organisme Le Chaînon • Soirée de reconnaissance des organismes
Peter McQueen	• Organisme Bienvenue NDG • Assemblée annuelle de Biz NDG • Corvée de nettoyage sur l'avenue Somerled avec l'Éco-quartier • Corvée de nettoyage de la Falaise Saint-Jacques • Promenades de Jane • Modification du règlement de régie interne du conseil d'arrondissement • Parcomètres sur Sherbrooke • Café Shaïka – réouverture • Hydro-Québec – centres communautaires pouvant avoir une génératrice • Fête des mères
Sonny Moroz	• Heure du conseil d'arrondissement et questions du public • Parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest – retrait sur les rues transversales • Distribution de semences et de végétaux • Corvée de nettoyage autour du métro Snowdon et près de l'avenue Lavoie • Mois du patrimoine Juif • 105^e anniversaire de son grand-père et naissance de l'enfant de sa sœur

10.05 - DÉROGATION MINEURE - PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

- 5520, chemin de la Côte-Saint-Luc : aucune intervention

10.06 - PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
James Luck	Parcomètres sur Sherbrooke + dépôt d'une pétition contre l'installation de parcomètres sur les rues transversales à l'est de Décarie
Alex Aronson	Pétition en vertu du Droit d'initiative en consultation publique – parcomètres sur Sherbrooke
Laura Renteria Diaz	Club de soccer dans Côte-des-Neiges
Stephen Jass	Piste cyclable Terrebonne + dépôt de photos relatives à la piste cyclable Terrebonne



Marc Chriqui	Parcomètre sur Sherbrooke
Lisa Freeman	Accessibilité universelle
Joël Coppieters	Logements abordables
Michel Shafter	Événement montréalais
Luis Miguel Cristancho	Bienvenue NDG – soutien financier

RÉSOLUTION CA26 170100

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Peter McQueen

De prolonger de 15 minutes la période de questions orales des citoyens pour permettre aux personnes qui se sont inscrites d’avoir la possibilité de s’adresser au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10

PROLONGATION DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Elizabeth Ostroff	Parcomètres sur Sherbrooke
Gary Saxe	Rénovictions dans le quartier et soutien de l'arrondissement
Alain Dostie	Plan pour les pistes cyclables
Larry Karass	Parcomètres sur Sherbrooke
Marie-Madeleine Garon	Mesures prises par la ville face à l'effondrement de la valeur des maisons et l'augmentation des loyers
Carl Hamilton	Hausse de la dette de Montréal et objectif de l'administration face à l'abordabilité

	Personne ayant quitté la séance ou ayant retiré sa question
--	---

10.07 - PÉRIODE DE QUESTIONS ÉCRITES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Gabriel Domocos	Sécurité routière
Theo Ouiment	Itinérance
Anita Berthier	Brigadier – école primaire internationale
Don Weekes	Disponibilité des documents liés à la prise de décision – parcomètres
Mohamed Belhaoues	Suppression de places de stationnement – Côte-Saint-Luc/King-Edward



Adrian Armorer	Saillie de trottoir – Hampton/Monkland
Catherine Condoroussis	Projet de déconstruction du théâtre Empress

REPRISE DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Nom	Sujet de la question
Paloma Holmes	Position face au génocide
Benoît Bourdon	Réglementation relative à la propreté et fréquence des nettoyages des drains
Barry Steinberg	Parcomètres sur Sherbrooke
Marie-Pier Chabot	Pétition en vertu du Droit d’initiative en consultation publique – parcomètre sur Sherbrooke
Mélanie Raymond	Répartition des revenus – parcomètres sur Sherbrooke
Irwin Rapoport	Participation publique et théâtre Empress

	Personne ayant quitté la séance ou ayant retiré sa question
--	---

10.08 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Peter McQueen	- S’enquiert des bâtiments appartenant à la Ville pouvant accueillir une génératrice en cas de mesures d’urgence. - En lien avec l’accessibilité universelle, soulève une problématique d’accès sur la rue Saint-Jacques en raison des travaux et de présence de pancartes sur les trottoirs.
Émilie Brière	Souhaite des précisions sur l’état actuel des campements dans l’arrondissement.
Sonny Moroz	Demande à M. McQueen s’il était au fait, lors de la dernière administration, que la suggestion d’ajout de parcomètres sur la rue Sherbrooke prévoyait un déploiement sur l’ensemble des rues résidentielles à l’est de Décarie.

10.09 - CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

RÉSOLUTION CA26 170101

CONTRAT - URBEX CONSTRUCTION - PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉMINÉRALISATION

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah



Peter McQueen

D'accorder un contrat de travaux à Urbex Construction inc., dans le cadre du projet d'aménagement et de déminéralisation des parcs Martin Luther-King, Nelson-Mandela, Macdonald, Notre-Dame-de-Grâce et Loyola aux prix et conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public -59-26-DGI-01;

D'autoriser une dépense à cette fin de 1 741 935,98 \$, toutes taxes incluses;

D'autoriser une dépense additionnelle de 174 193,60 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 52 258,08 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense totale de 1 968 387,66 \$, incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'assujettir le contrat à l'évaluation de rendement de l'adjudicataire.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1265709001

RÉSOLUTION CA26 170102

CONTRAT - GROUPE ABF - TRAVAUX DE RÉFECTION

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah

D'accorder à GROUPE ABF INC., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réfection mineure de trottoirs, bordures et d'utilités publiques, là où requis, sur diverses rues de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce RMT(RMTA-RMTUP) 2026, pour une somme maximale de 747 229,58 \$, incluant les taxes, conformément aux documents de l'appel d'offres public numéro 59-26-ET-08;

D'autoriser une dépense à cette fin de 747 229,58 \$, incluant les taxes;

D'autoriser une dépense additionnelle de 74 722,96 \$, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

D'autoriser une dépense additionnelle de 87 382,00 \$, incluant les taxes, à titre de budget d'incidences;

D'autoriser une dépense totale de 909 334,54 \$ incluant les taxes et tous les frais accessoires, le cas échéant;



D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Ce dossier n'a pas besoin de faire l'objet d'une évaluation de rendement du fournisseur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1260146003

RÉSOLUTION CA26 170103

APPROBATION DE LA CONVENTION D'ACCÈS - SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM)

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah

D'approuver la convention d'accès et d'utilisation d'un espace extérieur situé sur les lots 2 087 324, 2 087 325, 2 087 326 et 2 087 327 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, avec la Société de Transport de Montréal (STM), relativement, notamment, à l'accès et au maintien de la propriété;

De résilier l'entente entérinée lors de la séance du conseil d'arrondissement du 8 avril 2024 relativement à l'occupation transitoire de ce terrain (CA24 170064).

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1269982003

RÉSOLUTION CA26 170104

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - VÉLO QUÉBEC - PROGRAMME TOUTES À VÉLO 2026

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Sonny Moroz
Émilie Brière

D'accorder une contribution financière de 5 000 \$, incluant les taxes si applicables, à Vélo Québec pour la réalisation du programme Toutes à vélo, pour la saison 2026, et approuver le projet de convention à cette fin;

D'autoriser une dépense à cette fin de 5 000 \$, incluant les taxes si applicables;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

D'approuver le projet de convention à cette fin.



Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.04 1265284004

RÉSOLUTION CA26 170105

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - SOCIÉTÉ
ENVIRONNEMENTALE DE CÔTE-DES-NEIGES -PROJET CUISINE ANTI-GASPI**

Il est proposé par Milany Thiagarajah

appuyé par Sonny Moroz
Émilie Brière

D'accorder une contribution financière de 16 000 \$, toutes taxes comprises si applicables, à la Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV), pour la réalisation du projet Cuisine anti-gaspi, qui se déroulera entre le 4 mai 2026 et le 31 décembre 2026;

D'approuver le projet de convention à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.05 1267570001

RÉSOLUTION CA26 170106

**CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - JEUNESSE LOYOLA ET
RELAIS CÔTE-DES-NEIGES**

Il est proposé par Alexandre Teodoresco

appuyé par Milany Thiagarajah

D'accorder une contribution financière à Jeunesse Loyola et au Relais Côte-des-Neiges totalisant la somme de 87 472 \$ taxes incluses si applicables, pour la réalisation des projets dans le cadre du programme Prévention Montréal et du programme du MSPQ soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais pour la période du 5 mai au 31 décembre 2026 et d'approuver les deux conventions à cette fin.



Organisme	Projet	Axe	Ministère de la sécurité publique Canada	Total
			2026	
Jeunesse Loyola	Ça bouge avec Jeunesse Loyola	2	60 952 \$	60 952 \$

Organisme	Projet	Service de la diversité et de l'inclusion sociale Axe 1 Prévention Montréal	MSPQ	Total
		2026	2026	
Relais Côte- des-Neiges	<u>Prendre sa place : un groupe de pré-ados pour développer confiance, expression et appartenance</u>	17 259 \$	9 261 \$	26 520 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.06 1267397001

RÉSOLUTION CA26 170107

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - SDC CÔTE-DES-NEIGES - BACS À FLEURS

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah
Émilie Brière

D'édicter l'ordonnance OCA26 17022 afin d'augmenter de 3 500 \$ le maximum de contribution pouvant être accordé à la Société de développement commercial Expérience Côte-des-Neiges pour l'exercice financier 2026, passant de 71 400 \$ à 74 900 \$, conformément à l'article 7 du *Règlement sur les subventions aux Sociétés de développement commercial* (RCA17 17285) et aux ordonnances OCA26 17001 et OCA26 17006;

D'autoriser le versement d'une contribution financière non récurrente de 3 500 \$ à la Société de développement commercial Côte-des-Neiges en appui à son projet de Bacs à fleurs sur son territoire, édition 2026;

D'approuver la convention avec la Société de développement commercial Côte-des-Neiges;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.07 1269223003



RÉSOLUTION CA26 170108

CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC CONVENTION - SDC CÔTE-DES-NEIGES - PIÉTONNISATION DE L'AVENUE LACOMBE

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah
Émilie Brière

D'édicter l'ordonnance OCA26 17023 permettant de déroger à l'article 7 du *Règlement sur les subventions aux sociétés développement commercial* (RCA17 17285) afin d'augmenter le montant maximal de 25 000 \$, pour un total de 99 900 \$ pour l'année 2026, de 22 500 \$ pour un total de 92 500 \$ pour l'année 2027, de 20 000 \$ pour un total de 90 000 \$ pour l'année 2028;

D'approuver la convention avec la Société de développement commercial Côte-des-Neiges;

D'octroyer une contribution financière de 67 500 \$, pour la période du 15 mai 2026 au 31 décembre 2028, le tout selon les termes et conditions prévus à ladite convention visant à soutenir le projet de piétonnisation de l'avenue Lacombe;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.08 1269223011

RÉSOLUTION CA26 170109

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES NON RÉCURRENTES - 8 ORGANISMES

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Alexandre Teodoresco

D'autoriser le versement de contributions financières non récurrentes à divers organismes totalisant la somme de 6 250 \$;

Organisme	Justification	Montant et Donateur
Bread and Beyond/ Au-delà du pain 1175821330 4680, Av. Belmore Montréal, QC, H4B 2C2	Le programme de préparation de sandwiches est au cœur de notre mission et constitue souvent la première façon pour les gens de s'engager avec notre organisation. En travaillant étroitement avec des organismes de première ligne qui soutiennent les personnes en	TOTAL 1 000 \$ Alexandre Teodoresco 500 \$ Stephanie Valenzuela 500 \$



Kirstie Jagoe	situation d'itinérance ou d'insécurité alimentaire, nous répondons directement aux besoins alimentaires urgents. Nos partenariats avec des écoles, des milieux de travail et des groupes communautaires ont connu une croissance importante, ce qui nous permet d'organiser des activités de préparation de sandwiches au moins deux fois par semaine. Notre groupe intergénérationnel à NDG se réunit également chaque mercredi. Ces rencontres vont au-delà de la simple préparation alimentaire : elles sont devenues des expériences sociales, dynamiques et éducatives qui renforcent les liens communautaires.	
Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-Grâce 1149167521 5333, Av. Notre-Dame-de-Grâce Montréal, QC, H4A 1L2 Louise Bernier	Depuis 1987 la paroisse NDG offre de l'aide aux familles démunies, ciblées par l'école NDG et par la paroisse, en subventionnant en grande partie les frais des camps selon la capacité financière des parents, permettant ainsi à ces enfants de participer à des camps d'été. Nous avons des partenaires indispensables, les directeurs des camps La Marmaille, l'Académie de basketball Trevor Williams, le camp Olier qui offrent à nos familles démunies des rabais importants, ce qui nous donne la chance d'envoyer un plus grand nombre d'enfants. Nous inscrivons aussi les enfants dans les camps de la ville de Montréal (comité jeunesse) NDG, Benny, St-Raymond, Westhaven, Patricia. Ainsi que Benny et Westhaven qui ont des tarifs abordables 500 \$ pour 7 semaines à l'Académie de basketball Trevor Williams 670 \$ pour 7 semaines camps du comité Jeunesse NDG (Patricia, St-Raymond, NDG) 600 \$ pour 7 semaines Walkley et 625 \$ pour les ados 450 \$ pour 7 semaines Westhaven.	TOTAL 800 \$ Peter McQueen 500 \$ Stephanie Valenzuela 300 \$
LIGUE DE BASKETBALL DES PHILIPPINES CDN/NDG 3369771616 6546, ave McLynn, Montreal, QC, H3X 2R6 Royland Sanguir	Le projet consiste en l'organisation d'une ligue communautaire de basketball comprenant des tournois printaniers et estivaux destinés aux résidents du secteur Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce. Cette initiative vise à offrir aux jeunes et aux adultes de la communauté une activité sportive structurée, accessible et inclusive, favorisant l'activité physique, la socialisation et l'esprit d'équipe. Les tournois se dérouleront dans des gymnases du quartier et rassembleront des équipes locales dans un cadre sécuritaire et encadré. Les fonds demandés serviront principalement à couvrir les frais de location des gymnases nécessaires à la tenue des entraînements et des matchs, afin d'assurer le bon déroulement des activités tout au long de la saison	TOTAL 750 \$ Milany Thiagarajah 250 \$ Stephanie Valenzuela 500 \$



	printemps-été.	
Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes (C.R.A.I.C.) 1142658153 5600, Upper Lachine Rd, Montreal, QC H4A 2A6 Luciana Perciballi	Le projet consiste à organiser des activités récréatives et sociales pour les membres du Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes (C.R.A.I.C.), afin de favoriser la participation sociale et de briser l'isolement des personnes âgées. Les fonds demandés serviront principalement à la location d'autobus scolaires pour des sorties telles que la cueillette de pommes, une visite à la cabane à sucre et une journée au casino. La cueillette de pommes est l'activité la plus populaire auprès des membres.	TOTAL 1 200 \$ Peter McQueen 500 \$ Milany Thiagarajah 200 \$ Stephanie Valenzuela 500 \$
Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce 1142718700 5964, avenue Notre-Dame-de-Grâce, suite 204 Montréal, QC, H4A 1N1 Halah Al Ubaid	Un festival de musique gratuit et inclusif tenu sur les perrons de résidences dans NDG. Tous les fonds amassés par les groupes sont remis à une cause locale. La totalité du montant demandé servira à rémunérer l'artiste visuelle, à couvrir les coûts d'hébergement du site Web et à payer l'impression des dépliants et affiches qui font la promotion du festival dans le quartier. (Porchfest 2026)	TOTAL: 300 \$ Stephanie Valenzuela 300 \$
Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce 1142718700 5964, avenue Notre-Dame-de-Grâce, suite 204 Montréal, QC, H4A 1N1 Noah Sidel	Projet de sensibilisation parentale au travers de l'outil du Respect Group "Respect dans le sport pour les parents".	TOTAL 500 \$ Stephanie Valenzuela 500 \$
Association tamoule d'aînés du Québec 1173331621 692-6767, chemin de la Côte-des-Neiges Montréal, QC, H3S 2B6 Lingarajah Thiagarajah	Réunion pour célébrer la Journée internationale des femmes tamoules. Remise de prix aux femmes tamoules ayant oeuvré pour la communauté. Discours d'invités de marque, entrée et repas gratuits pour tous. Spectacles de danse et de musique par des aînés.	TOTAL 500 \$ Stephanie Valenzuela 500 \$



Association Saint-Raymond 1172754427 5600, chemin Upper Lachine Montréal (Québec) H4A 2A6 Josie Mancini	Pour l'organisation et la réalisation des activités en août 2026 dans le cadre de la « Semaine italienne 2026 ».	TOTAL 1 200 \$ Peter McQueen 1 000 \$ Milany Thiagarajah 200 \$
--	--	--

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.09 1266290013

RÉSOLUTION CA26 170110

DEMANDE AU COMITÉ EXÉCUTIF - MODIFICATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah

De demander au comité exécutif, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 81 000 \$ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet « Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1269176001

RÉSOLUTION CA26 170111

ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ÉVÉNEMENTS

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 4 mai 2026 » joint au sommaire décisionnel et édicter les



ordonnances OCA26 17024, OCA26 17025 et OCA26 17026 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1263982003

RÉSOLUTION CA26 170112

ORDONNANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - PROMOTION COMMERCIALE

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Alexandre Teodoresco

1. D'édicter, en vertu du *Règlement sur le bruit* (R.R.V.M., c. B-3, article 20), les ordonnances OCA26 17027 et OCA26 17028 jointes à la présente, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, du 12 au 14 juin 2026 et du 11 au 13 décembre 2026 pour les promotions commerciales de BIZ-NDG, du 2 au 5 juillet 2026 et du 27 au 30 août 2026 pour celles de la SDC Côte-des-Neiges.
2. D'édicter, en vertu du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276, art. 515), les ordonnances OCA26 17029 et OCA26 17030 jointes à la présente permettant des enseignes temporaires, du 12 au 14 juin 2026 et du 11 au 13 décembre 2026 pour les promotions commerciales de BIZ-NDG, du 2 au 5 juillet 2026 et du 27 au 30 août 2026 pour celles de la SDC Côte-des-Neiges.
3. D'édicter, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., c. P-1, articles 3 et 8), les ordonnances OCA26 17031 et OCA26 17032 jointes à la présente permettant de vendre des marchandises, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non alcoolisées, conformément aux exigences de ces ordonnances, du 12 au 14 juin 2026 et du 11 au 13 décembre 2026 pour les promotions commerciales de BIZ-NDG, du 2 au 5 juillet 2026 et du 27 au 30 août 2026 pour celles de la SDC Côte-des-Neiges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1269223006

RÉSOLUTION CA26 170113

ORDONNANCES - PROMOTION COMMERCIALE - AVENUE LACOMBE

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah
Émilie Brière



D'autoriser la tenue d'une promotion commerciale en rue fermée sur l'avenue Lacombe du 10 au 13 septembre 2026 et édicter les ordonnances OCA26 17033, OCA26 17034, OCA26 17035, OCA26 17036 et OCA26 17037 à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1269223010

RÉSOLUTION CA26 170114

ADOPTION DURÈGLEMENT RCA26 17427

ATTENDU QUE le projet de règlement RCA26 17427 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'autoriser l'usage complémentaire « installation, équipement ou aménagement de récréation extensive » dans la zone 0672 a été précédé d'un avis de motion conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) et a été adopté à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 février 2026, conformément à l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) ci-après désignée « la LAU »;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement RCA26 17427 a été tenue le 18 février 2026, conformément à l'article 125 de la LAU et que les personnes et organismes désirant s'exprimer ont été entendus;

ATTENDU QUE le second projet de règlement a été adopté à la séance ordinaire du conseil tenue le 9 mars 2026 et qu'au terme de la période de réception des demandes de participation à un référendum, aucune demande n'a été reçue;

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public;

ATTENDU QUE le requérant a déposé une lettre d'engagement afin de répondre à la condition de mettre en place un mécanisme de suivi des perturbations de la faune durant l'exploitation de l'expérience et à mettre en œuvre des actions correctives en fonction des résultats.

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Alexandre Teodoresco
Émilie Brière

D'adopter, sans changements, le Règlement RCA26 17427 modifiant le *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276) afin d'autoriser l'usage complémentaire « installation, équipement ou aménagement de récréation extensive » dans la zone 0672.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1253751028



RÉSOLUTION CA26 170115**ADOPTION DU RÈGLEMENT RCA26 17429**

ATTENDU QUE le règlement modifiant le *Règlement sur la régie interne du conseil d'arrondissement de Côtes-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (CDN/NDG-1) a été précédé d'un avis de motion et a été déposé à la séance ordinaire du conseil tenue le 13 avril 2026, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

ATTENDU QUE dès le début de la séance de ce jour, des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public.

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah

D'adopter, tel que soumis, le règlement RCA26 17429 modifiant le *Règlement sur la régie interne du conseil d'arrondissement de Côtes-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (CDN/NDG-1).

Un débat s'engage.

La conseillère Émilie Brière et le conseiller Peter McQueen enregistrent leur dissidence.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

40.05 1263930001

RÉSOLUTION CA26 170116**DÉROGATION MINEURE - 5520, CHEMIN DE LA CÔTE-SAINT-LUC**

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à sa séance du 15 avril 2026, la demande de dérogation mineure en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006);

ATTENDU qu'un avis relativement à la demande de dérogation mineure a été publié dans les journaux le 17 avril 2026 afin de statuer sur la demande de dérogation mineure, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Alexandre Teodoresco
Peter McQueen

D'accorder une dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment au 5520, chemin de la Côte-Saint-Luc, tel que présenté aux plans préparés par Oberfeld Dimitrov architecture, et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et de la mobilité le 15 avril 2026, afin de permettre une dérogation mineure au retrait d'une construction hors toit, et ce, malgré l'article 21 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), qui spécifie qu'une cage d'ascenseur



doit respecter un retrait d'une distance minimale équivalente au double de sa hauteur par rapport à une façade.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1263751013

RÉSOLUTION CA26 170117

DÉPÔT - RAPPORTS DÉCISIONNELS - MARS 2026

Monsieur le maire suppléant Sonny Moroz dépose les rapports faisant état de décisions prises par tout le personnel, dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA04 17044), ainsi que les rapports de toutes les dépenses du mois de mars 2026.

60.01 1267479004

RÉSOLUTION CA26 170118

DÉPÔT - DROIT D'INITIATIVE EN CONSULTATION PUBLIQUE

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Alexandre Teodoresco

De prendre acte du dépôt de la réponse de la secrétaire d'arrondissement relative à un projet de pétition présenté en vertu de l'annexe B du *Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative* (05-056) (Déploiement de parcomètres sur la rue Sherbrooke Ouest dès le printemps 2026).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

60.02 1263930003

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire suppléant déclare la séance close.

La séance est levée à 22 heures 15.

Stephanie Valenzuela
La mairesse d'arrondissement

Julie Faraldo-Boulet
La secrétaire d'arrondissement



Les résolutions CA26 170098 à CA26 170118 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

